

FCPR CNP PRIVATE EQUITY FOR PERSONAL SAVINGS (CNP PEPS)

VALEUR LIQUIDATIVE DES PARTS AU 31 MARS 2025

Parts A	Code ISIN : FR0013189198	Nombre de parts :	500 000	VL (en €) : 170,98
Parts B	Code ISIN : FR0013189206	Nombre de parts :	10 000	VL (en €) : 147,71

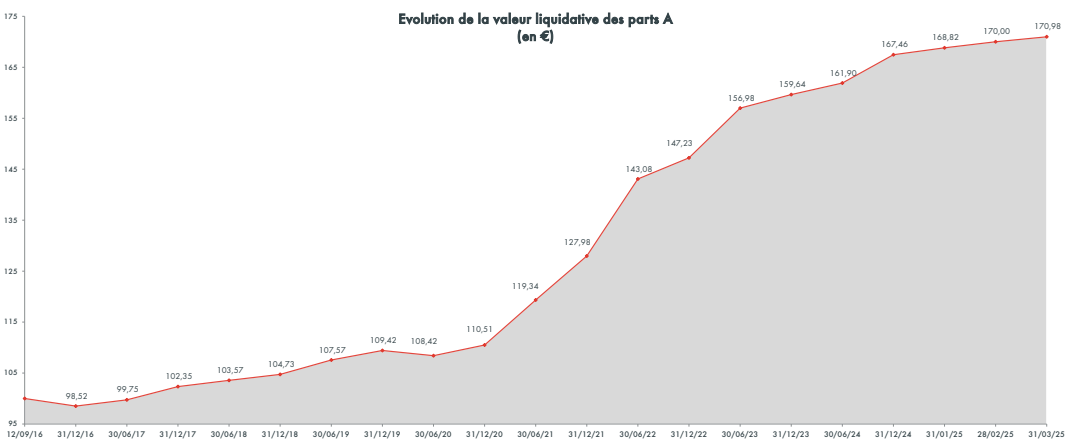
Caractéristiques générales

Données clés			
Société de gestion	ARDIAN France	Profil de risque et de rendement	7 sur une échelle de 1 à 7
Dépositaire	BNP Paribas SA	Date d'agrément AMF	29 juillet 2016
Structure juridique	Fonds Commun de Placement à Risques article L.214-28 du Code monétaire et financier	Durée de placement recommandée	10 ans
Date de constitution	12 septembre 2016		

Objectif d'investissement
Le Fonds est un fonds de fonds ayant pour objectif d'opérer sur les marchés primaire et secondaire du capital investissement. A ce titre, le Fonds investira essentiellement, directement ou indirectement, dans des parts de fonds de capital investissement, étant précisé que ces investissements prendront exclusivement la forme de parts, actions ou droits représentatifs de placement financier d'Entités OCDE. Le Fonds respectera le quota juridique de 50% conformément aux dispositions de l'article L.214-28 du CMF.

VL historiques de la part A ⁽¹⁾

Date	VL (En €)
31/03/2025	170,98
28/02/2025	170,00
31/01/2025	168,82
31/12/2024	167,46
30/06/2024	161,90
31/12/2023	159,64
30/06/2023	156,98
31/12/2022	147,23
30/06/2022	143,08
31/12/2021	127,98
30/06/2021	119,34
31/12/2020	110,51
30/06/2020	108,42
31/12/2019	109,42
30/06/2019	107,57
31/12/2018	104,73
30/06/2018	103,57
31/12/2017	102,35
30/06/2017	99,75
31/12/2016	98,52
12/09/2016	100,00



⁽¹⁾ Hors droits d'entrée. Valorisation en fair market value. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

AVERTISSEMENT

Ce document a été élaboré pour des investisseurs professionnels uniquement. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni une proposition ou une incitation à l'investissement. Il ne peut pas servir de base à l'établissement d'un contrat pour l'achat ou la vente de tout investissement. La responsabilité d'Ardian ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ces informations. Il convient de rappeler que la souscription à un fonds de Private Equity est réservée aux investisseurs qui remplissent les conditions requises mentionnées dans le règlement dudit fonds. Les informations réglementaires sont communiquées à tous les investisseurs qui en font la demande à la société de gestion par courrier électronique à acs.servicing@ardian.com ou par courrier postal au 20 Place Vendôme 75001 Paris. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur des investissements peut varier dans le temps à la hausse comme à la baisse. Il est à noter que les fonds de Private Equity comportent un risque de perte en capital pour les investisseurs. Les performances présentées sont brutes de frais spécifiques aux investissements effectués dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

ARDIAN